

CADRE DE PAROLE du groupe HPB - Le Verger

Bienveillance dans l'écoute et l'expression :

- pouvoir se sentir libre d'exprimer son opinion en veillant à ne pas blesser,
- accueillir de la parole de chacun,
- écouter sans jugement,
- accepter d'être surpris et de laisser parfois se transformer, évoluer sa propre vision
- l'humour peut parfois aider à détendre une atmosphère parfois tendue,

Pour chaque réunion, prévoir :
Un facilitateur de parole



Un gardien du temps



Un secrétaire



Un observateur



CADRE DE PAROLE

La prise de parole se fait à tour de rôle en respectant celui qui expose son point de vue.



Celui qui souhaite la parole lève la main de manière claire.



Une fois son exposé achevé, le porteur de parole le signifie.

 **J'ai fini!**



Chacun parle en son nom et utilise le « JE »



**Il serait bon de conclure, de synthétiser :
faire le geste de montrer sa montre.**



Si brouhaha, apartés,...



... un son de cloche peut être produit, afin de retrouver un peu de calme...



Une réunion doit être une recherche d'une « intelligence collective »

les règles de l'INTELLIGENCE COLLECTIVE



ÉCOUTER avec ATTENTION



PARLER avec INTENTION



ÊTRE BIENVEILLANT



SE FAIRE CONFIANCE



RESPECTER le CADRE

CC-BY-NC-SA

@helenepouille
& www.recompose.it

UTILISATION D'ANIMIMES

Ce sont des gestes à utiliser au cours d'une prise de parole afin de faciliter l'expression tout en laissant une place pour chacun

- Approuver ce que dit une personne => faire les marionnettes avec les mains
- montrer son désaccord => mettre les mains en croix
- demander à synthétiser ou finir l'intervention => faire un moulinet avec les mains
- apporter un complément technique ponctuel => faire un T avec les mains (temps mort)

LES PRISES DE DECISIONS – CONSENSUS OU CONSENTEMENT ?

Le consensus est un accord de volontés, sans aucune opposition formelle, se distinguant de l'unanimité (volonté manifeste de tous les membres). Le consensus entérine la reconnaissance d'une opinion ou d'un sentiment largement partagé soit parce qu'une forte majorité penche en faveur de cette position donnée soit qu'elle repose sur le constat de l'absence d'une opposition réelle ou sérieuse.

Sans NON, c'est OUI

Le **consentement** est le fait de se prononcer de manière formelle en donnant son accord à une action, un projet.

Sans OUI, c'est NON

En cas de désaccord majeur, pouvant bloquer un processus de décisions indispensable dans le fonctionnement du groupe, il pourrait y avoir recours à un vote formel avec une majorité qualifiée

La Gestion Par Consentement ou GPC

voir annexe jointe sur le processus de GPC

- Présentation d'un projet de « décision » par un porteur (texte formalisé)
- La parole est mise au centre = ouverture du débat – chacun individuellement peut émettre une nouvelle proposition de préférence précise et argumentée
- Tour de table : de clarification sur la proposition ;
- Tour de ressentis = tous les membres, à leurs tours font part de leur ressenti
- le porteur de la proposition peut modifier sa proposition.
- Tour d'objection (= un véto) ; les objections sont notées

- le groupe tente de lever ces objections, par des bonifications
- S'il y a des objections qu'on n'arrive pas à lever, on reformule la proposition
- Quand toutes les objections sont levées => Célébration

Communication :

par mail

une liste de discussions est utilisée, sur framaliste

En cas de mail nécessitant une prise de décision : donner un délai de réponse, interpeller les retardataires....

Ne pas engager de polémique par mail, mais aborder un sujet délicat en réunion

Gouvernance

Le principe de gouvernance retenu dans le cadre de notre groupe d'Habitat Participatif Burgien est que chaque personne a le même pouvoir de décision

1 adulte engagé = 1 voix

Le frigo :

Lorsqu'un sujet non programmé arrive à l'ordre du jour et qu'on n'a pas le temps de le traiter dans cette réunion, il est noté et placé au « frigo ».

Et on ouvre le frigo de temps en temps ;-) afin de s'assurer de que cela est encore comestible ou d'actualité...

Quelques sujets au frigo actuellement :

- Eco-vivre :
- La récupération et l'utilisation de l'eau
- La mixité générationnelle (et sociale)
- Choix des nouveaux : Les critères ? Leurs intérêts? Leurs apports ? Etc.
- Gestion de la liste d'attente
- Les moyens de nos ambitions – le financement de nos rêves
- La solidarité => de quoi parle-t-on ? Quelles formes? Quelles limites ? ...
- Formations : CNV, cercle restauratif, gestion par consensus,
- Logo : Utilisations ? Financements ?
- Outils participatifs : FRAMAPAD, WIKI
- Relevés de décisions = organisation et diffusions (commission transversal/communication)
- Commission juridique = statuts / orientations et préparation de la rencontre avec le notaire
- Commission financière = coût du projet et répartitions
- La charte du projet le verger (commission communication)
- La balance privé/collectif
- Création d'une commission financière spécifique par séparation de la commission J & F
- L'AMO = Son rôle, ses échéances (pour les nouveaux) rappels
- La part d'auto-construction = organisation, solidarité, valorisation (date de création de la fiche = 30/05/18 ; date limite de consommation = ?) Cuisinier= commission architecte/financière ?
- Cadre de parole = évolution(s) (date de mise au frigo : 30/05/18 ; date limite de consommation= ?; cuisiniers =?)
- Inauguration du terrain et célébration par la plantation d'un arbre à la Sainte Catherine
- Les bailleurs sociaux : Dynacité, Bourg-Habitat, Habitat & Humanisme, etc.
- La convention d'indivision +++ Assurance